



CONSULTATION DE GRÉ A GRÉ

La commune de PHILIPPSBOURG a engagé une consultation de gré à gré concernant ses contrats d'assurances.

Il a été réalisé un cahier des charges par type de contrat.

Cependant l'acheteur public accepte notamment en ce qui concerne les dommages aux biens, responsabilité civile, protection fonctionnelle et protection juridique, une offre globale multirisque dans la mesure où les primes sont différenciées.

Pour le contrat automobile, les candidats ont le choix entre contrats individuels et contrats flotte auto.

Le document de consultation est transmis par mail, après demande adressée en mairie à mairie.philippsbourg@gmail.com

Le dépôt de l'offre devra intervenir **avant le 15 mai 2025, délai de rigueur.**